

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT



Amundi Solutions d'investissement responsable

Document réservé à la clientèle professionnelle

L'investissement responsable est l'un des quatre piliers fondateurs d'Amundi. Ainsi, Amundi exclut d'ores et déjà les émetteurs les moins bien notés en matière d'ESG d'un périmètre de 1 360 milliards d'euros d'actifs sous gestion. En outre, Amundi gère plus de 275 milliards d'euros d'actifs responsables, tenant compte de facteurs Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance dans ses décisions d'investissement.



« Amundi a non seulement élaboré un processus d'analyse ESG solide et reconnu, mais est également à l'origine d'initiatives innovantes pour la promotion d'investissements à fort impact environnemental et social. Notre ambition porte désormais sur l'intégration des critères ESG dans l'ensemble de nos gestions et de nos politiques de vote. »

Stanislas POTTIER
Directeur de l'investissement
responsable d'Amundi

L'ESG est ce que nous sommes

Intégrer nos convictions à nos processus d'investissement fait partie de l'identité d'Amundi depuis sa création. Aujourd'hui, plus que jamais, nous souhaitons vous accompagner dans la création d'impact grâce à vos investissements. Amundi : ACTEUR et CATALYSEUR d'investissements responsables.

AMUNDI, ACTEUR DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- Une expertise d'**Avant-garde** : un pilier fondateur d'Amundi et 10 ans de track-record de méthodologie ESG.
- Une approche **Évolutive**, allant des outils aux méthodologies, pour intégrer les nouvelles préoccupations ESG.
- Une offre ESG **Complète** intégrant l'analyse, des solutions clés en main, de l'engagement et la conception d'outils sur-mesure.
- Un fournisseur de solutions **Concrètes**, sur l'ensemble des classes d'actifs et des marchés financiers.

AMUNDI, CATALYSEUR D'INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

- **Propage** les idées via un engagement proactif pour promouvoir vos convictions dans vos portefeuilles.
- **Étend** votre champ d'action par l'innovation en soutenant l'offre et la demande et en créant de nouveaux marchés.
- **Adapte** son savoir-faire à votre parcours ESG grâce aux multi-expertises d'Amundi, intégrant les gestions active et passive, sur l'ensemble des classes d'actifs.
- **Accompagne** des changements significatifs grâce à sa taille.

Aujourd'hui, nous allons plus loin

Amundi va plus loin en généralisant la prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement et de vote avec 9 ambitions à horizon 2021.

GÉNÉRALISER L'INVESTISSEMENT ESG

1	<p>INTÉGRATION À 100 % DE L'ESG</p> <p>D'ici 2021, tous les fonds ouverts, gérés de manière active, devront offrir une performance ESG supérieure à leurs indices ou univers de référence. En substance, cela implique une généralisation des pratiques de sur- ou sous-pondération d'actifs en fonction de leur notation ESG. Au-delà des politiques de vote et d'engagement, les stratégies passives peuvent intégrer la composante ESG par le biais d'ETF ou de fonds indiciels ESG ou via des solutions sur-mesure.</p>
2	<p>COUVERTURE À 100 % DE L'ANALYSE ESG (PLUS DE 8 000 ENTREPRISES)</p> <p>Amundi dispose d'une solide équipe d'analystes ESG qui appliquent une méthodologie développée en interne, composée de 36 critères basés à la fois sur les normes internationales et les appréciations d'agences de notation reconnues, et sur le dialogue avec les entreprises pour assurer une évaluation qualitative et quantitative fiable des émetteurs. Cette analyse ESG se traduit par une notation de A (note la plus élevée) à G (note la plus basse). Forts de cette base solide, nous prévoyons de couvrir 100% des titres des portefeuilles et des indices de référence d'Amundi.</p>
3	<p>INTÉGRATION À 100 % DE L'ESG DANS LES VOTES</p> <p>En 2018, Amundi a voté à plus de 2 900 Assemblées générales. D'ici 2021, 100 % des votes d'Amundi prendront en compte des considérations ESG. Nous remplissons pleinement notre responsabilité d'actionnaire et la considérons comme une part intégrante de la mission qui nous est confiée par nos clients. L'engagement et le vote constituent un levier puissant pour promouvoir un changement positif générant de la valeur pour l'ensemble du marché.</p>

STIMULER L'INNOVATION

4	<p>ACCÉLÉRATION DES SOLUTIONS CLIMATIQUES INNOVANTES</p> <p>Déjà leader sur le segment des fonds spécialisés dédiés à l'ESG, Amundi accélère le développement de solutions innovantes pour financer des solutions respectueuses du climat et favorisant la transition énergétique. Nous privilégions les initiatives qui stimulent à la fois l'offre et la demande et qui contribuent à créer un marché dynamique pour les instruments d'investissement responsable.</p>
5	<p>PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</p> <p>Amundi est un leader de l'investissement sociale et solidaire en France. Le plan triennal vise à doubler les montants investis actuellement et à étendre la portée de ces activités en Europe. Notre objectif est de couvrir une zone géographique plus large et d'aider davantage de clients à avoir un impact sur leurs communautés locales.</p>
6	<p>DOUBLEMENT DES ENCOURS ESG EN GESTION PASSIVE</p> <p>Afin d'accompagner les investisseurs désireux d'allier gestion passive et approche responsable, Amundi prévoit de doubler sa gestion passive ESG en enrichissant sa gamme d'ETF et de fonds indiciels ouverts responsables et en développant des solutions d'overlay ESG innovantes. À terme, tous les fonds ouverts de gestion passive excluront systématiquement les entreprises les moins bien notées.</p>

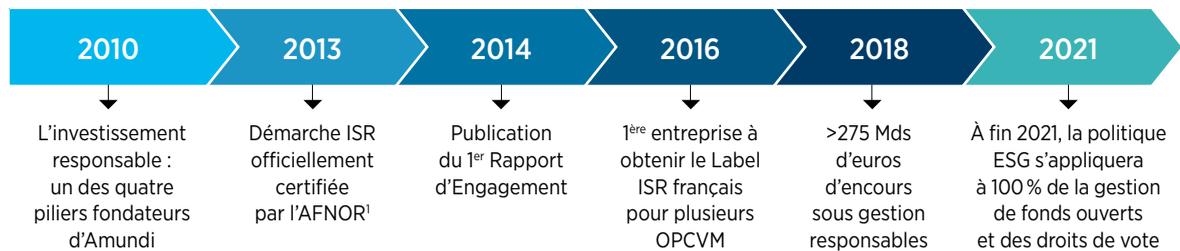
ACCOMPAGNER ET CONSEILLER LES INVESTISSEURS

7	<p>RENFORCEMENT DES CONSEILS ET SERVICES STRATÉGIQUES</p> <p>Amundi s'engage à accompagner ses partenaires institutionnels et les investisseurs privés dans leur développement ESG. Nous conseillerons les investisseurs dans la définition de leurs objectifs ESG, des approches d'investissement responsable à privilégier et des outils. Cette accompagnement sera établi en fonction de leur philosophie et de l'évolution de leurs besoins.</p>
8	<p>PARTAGE DES CONNAISSANCES ET MEILLEURES PRATIQUES</p> <p>Avec « Amundi Executive Program », notre programme de partage de connaissances, nous visons à diffuser les meilleures pratiques auprès de nos clients. Ce forum de haut niveau réunit les Directeurs généraux et Responsables des investissements pour partager leurs expériences et leurs convictions.</p>
9	<p>CONTRIBUTION AU LEADERSHIP ÉCLAIRÉ</p> <p>Grâce au « think tank » Comité Medicis Amundi participe aux réflexions de place pour aborder les questions sociétales et environnementales auxquelles sont confrontées les entreprises du monde entier et contribue à une réflexion permanente autour des principes, applications et impacts de l'investissement responsable. Amundi continuera par ailleurs à publier des études dédiées à l'investissement ESG.</p>

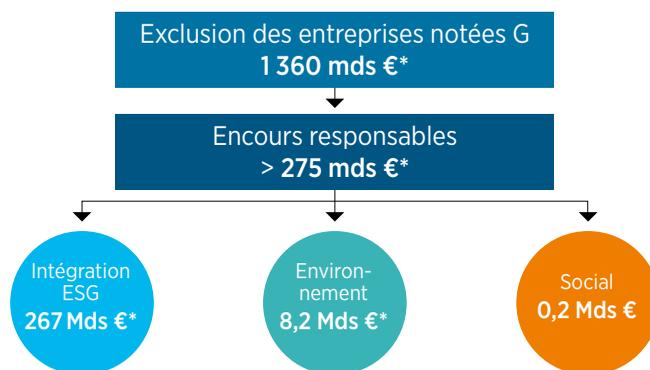
Amundi, un partenaire responsable

Agir en tant qu'institution financière responsable représente un engagement essentiel d'Amundi. Il se reflète à la fois dans notre processus d'investissement responsable et dans les solutions développées pour permettre à nos clients de devenir des investisseurs responsables.

UN ACTEUR HISTORIQUE DE L'INTÉGRATION ESG



Amundi est un pionnier de l'investissement responsable (IR) et n'a cessé d'accroître ses exigences en matière d'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) à travers ses stratégies d'investissement et de renforcer sa politique d'engagement pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques ESG pour un monde durable. Amundi donne une nouvelle portée à ses engagements avec un plan d'action ambitieux à horizons 2021, généralisant l'intégration des critères ESG dans ses processus d'investissement et ses politiques de vote.



Amundi gère **1 360 Mds €* d'encours** qui excluent les entreprises et pays qui violent les lois et conventions internationales, et plus de **275 Mds €* en investissements responsables**.

UNE EXPERTISE RECONNUE

- Principes pour l'investissement responsable (PRI) : **en 2018, Amundi a de nouveau obtenu la meilleure note, A+²**, pour sa démarche d'investissement responsable.
- Meilleure société de gestion d'actifs pour l'ISR / ESG : 1^{ère} place du classement « SRI & Sustainability » publié par Extel en 2015, 2016, 2017 et 2018 dans la catégorie « Asset Management best firms for SRI/ESG »³.



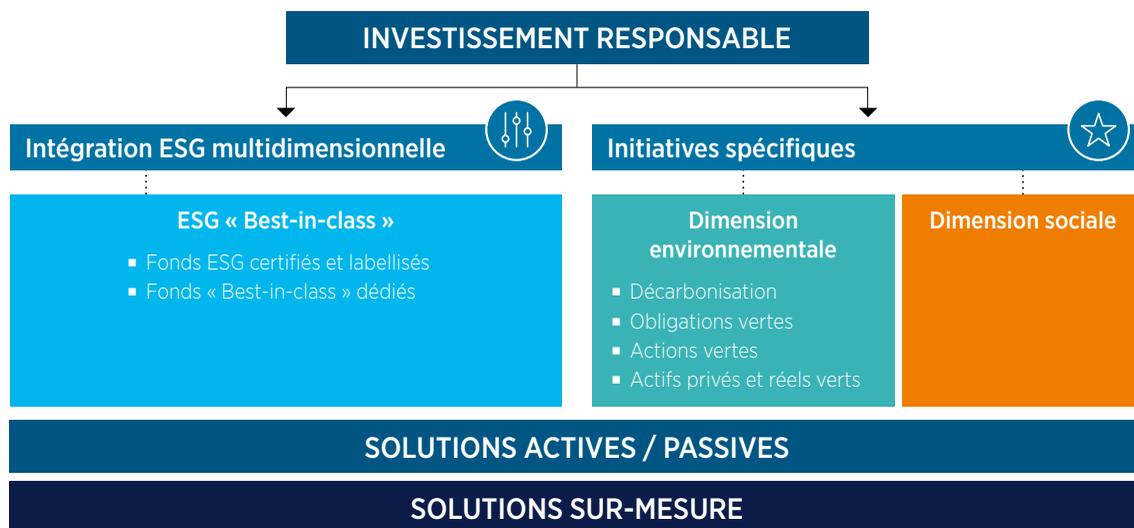
AMUNDI, RANKED 1ST
2018-ASSET MANAGEMENT FIRMS
BEST FOR SRI/ESG

* Source : Amundi, données à décembre 2018. 1. AFNOR : organisme indépendant reconnu qui garantit la qualité et la transparence des démarches ISR - 2. Source : UN PRI, Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable 2018- 3. Source : Extel - « SRI & Sustainability » - décembre 2018.

Solutions d'investissement responsable

SOLUTIONS RESPONSABLES

Amundi s'appuie sur l'expertise de l'ensemble du Groupe pour proposer à ses clients institutionnels et particuliers une large gamme de fonds ouverts et des solutions d'Investissement Responsable sur-mesure dont les décisions d'investissement intègrent des facteurs ESG. Afin de répondre à la diversité des besoins, des objectifs et des motivations des investisseurs en matière d'investissement responsable, Amundi a développé (1) des solutions intégrant des critères ESG combinés, (2) des initiatives spécifiques pour permettre aux investisseurs de relever les défis environnementaux ou sociaux, et enfin (3) un large éventail de capacités de mise en œuvre, à travers un ensemble de stratégies actives, de solutions d'investissement passives et de formules sur-mesure.



RESSOURCES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Depuis le lancement de son premier fonds d'investissement responsable en 1989, Amundi n'a cessé d'investir dans des moyens techniques et humains pour développer des solutions adaptées et sensibiliser ses clients et ses pairs. À ce jour, Amundi gère plusieurs fonds ou mandats dédiés pour le compte d'investisseurs institutionnels, fonds de réserve, fonds de pension, institutions d'épargne retraite, compagnies d'assurance, sociétés de gestion, banques privées, associations et assemblées dans le monde entier.

- ~70** Experts en investissement ESG
- 18** Analystes dédiés à l'ESG & aux votes
- 9** Fournisseurs de données et de notations ESG
- 3** Fournisseurs d'analyse en vote
-  Un outil de notation ESG développé en interne

Intégration ESG multidimensionnelle



Amundi a développé une large gamme de fonds ouverts et de solutions ESG sur-mesure afin de répondre aux multiples besoins des clients en matière d'investissement responsable.

Ces solutions :

- prennent en compte les critères E, S et G simultanément,
- mettent en œuvre un système de notation « best-in-class »,
- couvrent les classes d'actifs traditionnelles et non traditionnelles...

...par le biais de processus variés de construction de portefeuilles ESG.

ESG « BEST-IN-CLASS »

Depuis 1989, Amundi a développé des solutions intégrant des critères ESG basés sur la notation ESG globale des émetteurs. Ces solutions, au cœur de notre offre ESG, combinent une approche « best-in-class », qui consiste à sélectionner dans chaque secteur les émetteurs adoptant les meilleures pratiques ESG, avec une approche d'engagement unique :

Implémentation des règles ISR d'Amundi

- Exclusion des émetteurs notés E, F ou G
- Note ESG moyenne du portefeuille \geq note ESG de l'indice de référence ou de l'univers d'investissement
- Note ESG moyenne du portefeuille \geq C
- Seuil minimum de 90 % des émetteurs en portefeuille notés sur les critères ESG

Nos notes se lisent sur une échelle de A à G, A étant la note la plus élevée et G la plus basse.

Couverture des principales classes d'actifs traditionnelles

Monétaire

Actions

Obligations

Diversifiés

Certification d'organismes externes et indépendants

- Depuis 2013, la démarche ISR d'Amundi a été certifiée par l'AFNOR¹, un organisme reconnu et indépendant. Cette certification garantit la qualité et la transparence de sa démarche ISR.
- Amundi a été la première société de gestion d'actifs à obtenir le label ISR français pour plusieurs de ses fonds (fonds actions et crédit).



1. Source : AFNOR. En 2013 et 2016, Amundi a obtenu les premières certifications « Démarche ISR » délivrées par l'AFNOR, un tiers indépendant et reconnu. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la page 13 du présent document. Informations données à titre indicatif uniquement.

Initiatives spécifiques

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

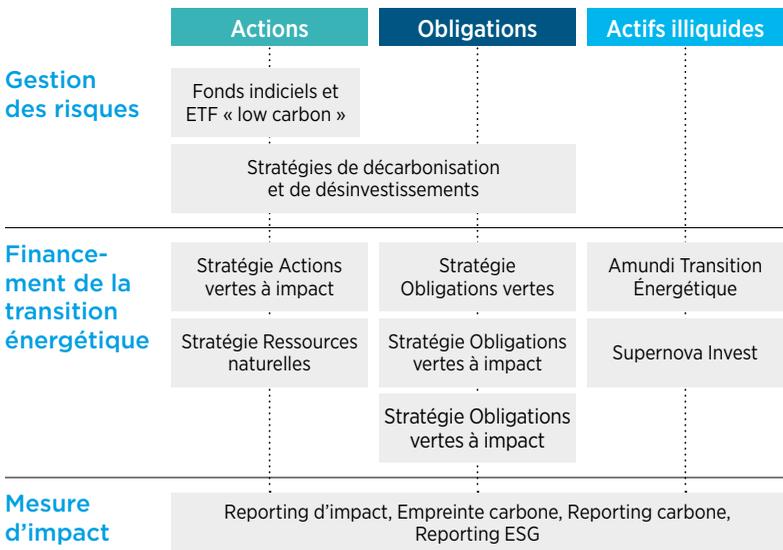
Soucieux de mettre la lutte contre le changement climatique à la portée de tous les investisseurs, Amundi a conçu des solutions financières innovantes dans les principales classes d'actifs.

NOS SOLUTIONS CLÉS EN MAIN ET SUR-MESURE ONT TROIS OBJECTIFS...

- Gestion des risques climatiques
- Financement de la transition énergétique
- Mesure d'impact

... ET FONT PARTIE D'UNE GAMME D'INNOVATIONS FINANCIÈRES

- Stratégies spécifiques bas carbone et de décarbonisation avec la capacité de mesurer l'empreinte carbone des portefeuilles composés d'actions et d'obligations.
- Stratégies spécifiques d'actions, d'obligations vertes et d'actifs réels visant à financer la transition énergétique avec des bénéfices environnementaux pour l'économie réelle.
- Stratégies d'impact spécifiques permettant aux investisseurs de mesurer leur impact positif sur l'environnement, répondant ainsi aux exigences réglementaires croissantes imposées aux investisseurs institutionnels.



Ces stratégies ne sont pas exclusives, et peuvent être combinées entre elles à la demande du client.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Initiatives de place



Membre co-fondateur de la Coalition pour la décarbonisation des portefeuilles



Membre du Comité exécutif des « Green Bond Principles »

Partenariats innovants



Co-développement des indices MSCI Low Carbon Leaders avec deux grands fonds de pension et lancement de fonds indiciels et ETF correspondants.



Partenariat stratégique avec l'IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale

Initiatives spécifiques



DIMENSION SOCIALE

Amundi, une pionnière de l'investissement à impact, est convaincue du fait que l'impact positif des investissements dans l'économie sociale et solidaire d'aujourd'hui sera une source de rentabilité demain. C'est pourquoi Amundi a développé une expertise d'investissement solidaire ainsi que des solutions innovantes permettant à la fois d'atteindre les objectifs de rendement financier et d'impact social mesurable.

UNE EXPERTISE FONDÉE SUR TROIS ENGAGEMENTS

Notre philosophie d'investissement à impact vise systématiquement à :

- accompagner les entreprises sur le long terme en leur proposant des méthodes d'investissement adaptées à leurs propres besoins de croissance (capital ou endettement). Nous cherchons à élaborer des partenariats à long terme.
- diversifier notre sélection d'acteurs solidaires, non seulement sur nos cinq thématiques et l'ensemble du territoire national, mais aussi en fonction de leur taille, de leur ancienneté et de leur statut juridique.
- publier une information transparente et concrète, notamment via un rapport d'impact social.

8 ans

d'expérience

5 personnes

dédiées à l'investissement solidaire en collaboration avec les équipes d'analyse ESG, de Private Equity et de gestion diversifiée

CINQ THÈMES D'INVESTISSEMENT À IMPACT

Amundi a sélectionné cinq thèmes d'investissement à impact qui couvrent l'essentiel des 17 objectifs de développement durable (ODD)¹. Ils ont pour objectif de :

1. faciliter l'accès à un logement décent
2. favoriser l'accès à un emploi reconnu
3. renforcer l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la formation
4. protéger l'environnement et les ressources naturelles
5. partager et coopérer : solidarité internationale, développement économique local au travers du microcrédit

34

entreprises solidaires financées

CAPACITÉS DE MESURE D'IMPACT ET DE REPORTING

Amundi, consciente de l'importance de la mesure d'impact et du reporting, a développé en interne une méthodologie spécifique pour évaluer et mesurer l'impact de ses fonds d'investissements solidaires.



Accès au logement
4 869 personnes
logées



Accès à l'emploi
32 866
emplois créés



Accès aux soins de santé
26 900 bénéficiaires
de soins de santé



Accès à l'éducation
8 206 personnes
formées²



Préservation des ressources naturelles
2 360 ha de terres
agricoles préservées²

1. ODD : (SDGs - Sustainable Development Goals) Objectifs mondiaux découlant des Objectifs du millénaire pour le développement que les pays signataires se sont engagés à atteindre au cours des 15 prochaines années (2015-2030). 2. Impact en nombre de bénéficiaires de « Finance et Solidarité » depuis sa création au printemps 2012.

Source : Amundi, au 31/12/2018. Informations données à titre illustratif exclusivement et soumises à modification sans préavis.

Concilier investissement responsable et gestion passive

La demande croissante pour des solutions d'investissement responsable s'observe également dans l'univers de la gestion passive. Outre les portefeuilles gérés activement, les investisseurs recherchent des solutions passives prêtes à l'emploi ainsi que des solutions plus personnalisées pour tirer le meilleur parti d'une gestion passive et responsable.

UNE LARGE GAMME DE SOLUTIONS

Grâce à notre connaissance des indices, à l'analyse ESG et aux données disponibles au sein du Groupe, nous sommes en mesure de proposer une large gamme de solutions passives d'investissement responsable, que ce soit sous forme de fonds ouverts ou de solutions sur-mesure.

Notre approche repose sur 5 niveaux pour concilier investissement responsable et gestion passive.

NIVEAU 1 **Vote et engagement**

Chez Amundi, la politique de vote et d'engagement est pleinement mise en œuvre dans le cadre de notre gestion passive, depuis le lancement du premier fonds indiciel.

NIVEAU 2 **Politique d'exclusion**

Nous appliquons une exclusion systématique des armes controversées dans tous nos fonds indiciels ouverts et nos ETF.

NIVEAU 3 **Solutions indicielles ESG**

Nous offrons la réplique d'indices ESG (actions ou obligataires) et « low carbon » via nos fonds indiciels ouverts et nos ETF.

NIVEAU 4 **Solutions indicielles ESG sur-mesure**

Les gérants indiciels d'Amundi peuvent construire des solutions sur-mesure permettant de prendre en compte les critères spécifiques des investisseurs.

Comment personnaliser un portefeuille – Exemple concret



NIVEAU 5 **Solutions indicielles ESG optimisées**

Générer de l'alpha tout en se concentrant sur les actions combinant les meilleures notes ESG avec un solide profil financier et un niveau de « tracking error » faible.

L'investissement responsable pour tous

Alors qu'il existe autant de façons d'aborder l'investissement responsable qu'il y a d'investisseurs, Amundi met en commun le meilleur des ressources du Groupe pour conseiller et accompagner les investisseurs dans leur approche « responsable ». Soutenus par des équipes expérimentées, nos clients partenaires bénéficient (1) de la conception de solutions dédiées, (2) de services de conseil et (3) d'un partage privilégié de connaissances dans ce domaine.

CONCEPTION DE SOLUTIONS

Nos solutions dédiées peuvent intégrer de nombreuses spécificités : approches ESG, types d'exclusions, critères ESG, pondérations différentes des critères E, S et G, ou encore accent particulier sur les questions environnementales ou solidaires.

Univers d'investissement	Style de gestion	Critères spécifiques aux clients	Engagement et vote
<ul style="list-style-type: none"> Toutes régions Toutes classes d'actifs (monétaire, obligations, diversifiée, actions, actifs réels et alternatifs) 	<ul style="list-style-type: none"> Passif Indexation optimisée Sélection de valeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Filtre spécifique E, S et G Liste des sociétés exclues Exclusion d'activités controversées (armes, tabac, alcool, exploration et forage pétroliers dans l'Arctique) 	<ul style="list-style-type: none"> Politique Amundi de dialogue et de vote (engagement pour influence, engagement continu, engagement via le vote)

SERVICES DE CONSEIL DANS LE CADRE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Création d'une charte dédiée	Mise en œuvre de l'allocation d'actifs	Reporting et suivi
<ul style="list-style-type: none"> Compréhension de l'objectif d'investissement (gestion des risques, génération d'un impact positif, respect des valeurs) Contours de l'approche (« Best-in-class », exclusion, mesure de l'impact) Critères d'éligibilité 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du portefeuille ESG Transposition de la charte en allocation d'actifs Application des critères aux classes d'actifs Estimation de l'impact de la charte sur les objectifs de performance et de risque 	<ul style="list-style-type: none"> Sélection des indicateurs de reporting en lien avec les objectifs établis : <ul style="list-style-type: none"> Note ESG Reporting Carbone Reporting d'Impact Solidaire Indicateurs Spécifiques

PARTAGE DES CONNAISSANCES

Amundi vise à assurer un leadership éclairé et un soutien total à la mobilisation des investisseurs institutionnels :

- diffusion des meilleures pratiques à l'échelle mondiale grâce à notre programme de partage de connaissances
- forum de haut niveau réunissant Directeurs généraux et Responsables des investissements pour partager leur expérience et leurs convictions dans le cadre du « Amundi Executive Program »
- diffusion de nos recherches auprès de nos partenaires investisseurs institutionnels
- sensibilisation des conseillers financiers aux enjeux et opportunités de l'IR par le partage de contenus et des formations dédiées

Glossaire

Solutions d'investissement responsable

Solutions d'investissement qui intègrent les facteurs ESG dans la prise en compte des décisions d'investissement, pour mieux gérer les risques et générer des rendements responsables à long terme, tout en abordant les questions de développement durable (impact social, préservation des ressources naturelles, transition énergétique, lutte contre le changement climatique...)

Investissement Socialement Responsable (ISR)

Solutions d'investissement qui intègrent les facteurs ESG dans les décisions d'investissement et suivent les règles ISR d'Amundi :

- exclusion, dans chaque secteur, des entreprises notées E, F ou G, sur une échelle de A à G, A étant la note la plus élevée et G la plus faible.
- sélection des entreprises ayant obtenu le score ESG le plus élevé :
 - la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à la note ESG de l'univers d'investissement ou de l'indice de référence
 - la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à C
- seuil minimum de 90 % des émetteurs en portefeuille notés sur les critères ESG.

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Les critères ESG sont des indicateurs extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques ESG des entreprises, des États ou des collectivités locales :

- « E » comme Environnement : consommation d'énergie et émissions de CO2, protection de la biodiversité, utilisation et gestion de l'eau
- « S » comme Social / Société : respect des droits de l'Homme, capital humain, santé et sécurité
- « G » comme Gouvernance : structure des Conseils d'administration, droits des actionnaires, lutte contre la corruption

Gestion à impact

La gestion à impact fait référence aux stratégies d'investissement dont l'objectif est d'avoir un impact concret et mesurable. La gestion à impact peut se concentrer sur un aspect ESG spécifique, que ce soit sur le plan environnemental, social ou de gouvernance. Par exemple, un client peut recourir à l'investissement à impact, pour déterminer l'impact environnemental de ses investissements, en mesurant, entre autres, les tonnes de CO2 évitées par les projets financés, les mégawatts économisés, etc.

Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

SDGs (Sustainable Development Goals) - Les Objectifs de Développement Durable représentent les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, y compris ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les 17 ODD font partie de ce que l'on appelle l'Agenda 2030. Ceux-ci ont été adoptés par 193 pays dans le but de mettre fin à la pauvreté, de protéger la planète et d'assurer la prospérité pour tous d'ici 2030. Les objectifs sont universels, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à tous les pays du monde et pas seulement aux pays pauvres. Pour atteindre ces objectifs, il faut agir sur tous les fronts : les gouvernements, les entreprises, la société civile et les citoyens du monde entier ont tous un rôle à jouer.

Certification AFNOR

Approche ISR d'Amundi. En 2013, Amundi a été la première société de gestion à obtenir la certification « Engagement de service » « démarche ISR - Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pour la gestion de portefeuille ». Créée par AFNOR Certification, un organisme de certification et d'évaluation des systèmes, services, produits et personnes en France, cette norme garantit la qualité et la transparence des démarches ISR. Elle décrit les engagements de service pris vis-à-vis des clients en termes de démarche ISR (réseaux de distribution, investisseurs institutionnels ou particuliers). Les engagements de service portent sur la garantie d'expertise de l'analyse ESG, la fiabilité des données et leur traçabilité, le mode de gouvernance, la communication d'information ou l'amélioration continue des pratiques.

Cette certification a été renouvelée en 2016 et sera valide jusqu'en 2019. Certificat n° 2013/55305.4 décerné à Amundi et ses filiales (BFT IM et CPR AM) et disponible sur le site internet de l'AFNOR : <https://certificats-attestations.afnor.org/certification=124021132361>.

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, Sicav ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document (« les OPCVM ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi Asset Management considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Amundi Asset Management n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations.

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi Asset Management ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Investir implique des risques : les performances passées des OPCVM présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers.

Les valeurs des parts ou actions des OPCVM sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPCVM peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPCVM. Les prospectus des OPCVM de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion.

Le présent document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation pour la commercialisation dans un pays où le Compartiment pourrait être considéré comme illégal, et ne constitue pas non plus une publicité ou un conseil en investissement. Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à Décembre 2018. Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ce document ne doit en particulier pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ».

Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.